

---

**Rapport d'information de la commission du génie civil et des équipements du 18 janvier 2022**

Rapporteur d'information : Claude ANGELOZ

**BOUCLEMENTS DE CRÉDITS DIVERS :**

- **DA 577 - 14.12 CRÉDIT D'ÉTUDE POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE D'AÏRE ET DU CHEMIN DES SELLIÈRES (PARTIE AMONT)**
- **DA 074 - 15.12 CRÉDIT D'ÉTUDE POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN RÉSEAU DE COLLECTE DES EAUX ET D'UNE STATION D'ÉPURATION AU LIEU-DIT « LE MOULIN »**
- **DA 115 A - 16.06 CRÉDIT D'ÉTUDE POUR LE PROJET DE RENATURATION ET DE GESTION DES EAUX DU NANT DES GREBATTES**

Le Président (PLR) donne la parole à M. NG, Ingénieur civil - chef de projets.

M. NG indique qu'il doit boucler trois crédits d'étude qui sont ouverts depuis plus de 5 ans.

**DA 577 - 14.12 Crédit d'étude pour le réaménagement de la route d'Aïre et du chemin des Sellières (partie amont)**

Le montant de ce crédit d'étude, voté en février 2015, est de CHF 140'000.00. Il comprend les études d'avant-projet jusqu'aux études de détail, y compris la dépose en autorisation de construire, ainsi que la préparation des dossiers d'appel d'offres et les investigations de terrain nécessaires. Ces phases se sont déroulées entre mai 2015 et juin 2016.

Les travaux, qui ont été réalisés entre octobre 2016 et fin 2018, font partie d'un autre crédit qui est encore ouvert à ce jour.

Le coût final de ce crédit est de CHF 124'705.00. Le solde disponible est de CHF 15'000.00.

**DA 115 A - 16.06 Crédit d'étude pour le projet de renaturation et de gestion des eaux du nant des Grebattes**

M. NG indique que le montant de ce crédit d'étude, voté en mai 2016, est de CHF 240'000.00. Il est basé sur une étude préliminaire pour la renaturation du nant, lancée en 2014, suite aux dégâts survenus en 2013. Les dégâts, au niveau du cours d'eau, ont été causés par d'importantes précipitations qui ont généré le glissement d'un talus.

Les résultats de cette étude préliminaire ont été présentés en commission lors de la défense du crédit.

Ce crédit a permis de réaliser les études d'avant-projet, les études de détail, la préparation du dossier d'appel d'offres, ainsi que les documents d'autorisation de construire en lien avec le projet de renaturation. Ces études ont eu lieu entre 2016 et 2020.

Pour le moment, le projet ne s'est pas concrétisé. Sa réalisation a été décalée à plusieurs reprises par l'ancien et le nouveau Conseil administratif. À ce jour, les travaux sont prévus au PPI pour 2027-2030.

Le coût final de ce crédit est de CHF 228'608.34. Le solde disponible est de CHF 11'000.00.

**DA 074 - 15.12 Crédit d'étude pour la mise en œuvre d'un réseau de collecte des eaux et d'une station d'épuration au lieu-dit « Le Moulin »**

M. NG explique que ce crédit d'étude concerne l'étude de la station d'épuration au lieu-dit « Le Moulin ». Il fait suite au réaménagement de l'espace de détente « Au Moulin » qui a été réalisé en 2014 et qui a aussi permis la réalisation de toilettes publiques.

M. NG explique que la Commune a été dans l'obligation de réaliser une mini-station d'épuration pour reprendre les eaux des toilettes publiques. Elle en a profité pour reprendre également les eaux usées des trois habitations liées à l'association « Au Moulin » et l'habitation liée à la famille qui l'occupe.

Ce crédit, d'un montant de CHF 55'000.00, a permis de dimensionner la station d'épuration et d'étudier le projet de reprise des eaux usées. Il comprenait les études d'avant-projet, les études de détail, y compris la dépose en autorisation de construire, la préparation du dossier d'appel d'offres et les documents d'autorisation de construire, ainsi que les investigations de terrain nécessaires.

Les études ont eu lieu entre 2016 et 2017. Les travaux, réalisés entre 2017 et 2018, font partie d'un autre crédit qui est encore ouvert à ce jour.

Le coût final de ce crédit est de CHF 54'846.00. Le disponible est de CHF 153.00.

M. NG a terminé sa présentation.

Le Président (PLR) remercie M. NG. Il note que les crédits d'études des DA 074 – 15.12 et DA 577 – 14.12 ont été suivis d'un crédit de réalisation, tandis que cela n'est pas le cas pour le crédit d'étude de la DA 115 A – 16.06. Il demande ce qu'il advient du montant d'amortissements. Comment cela est-il géré lorsque le crédit d'étude n'est pas suivi d'un crédit de réalisation ?

M. NG répond que si le crédit de réalisation est voté, il sera amorti dans le cadre de ce crédit de réalisation. Le crédit de réalisation est prévu au PPI, il a juste été décalé.

M. BUSCHBECK, Maire répond que l'amortissement est en suspens. Concernant les raisons de l'absence de travaux au nant des Grebattes, il souligne qu'il en est le premier navré, car le projet était fort intéressant. Il explique que le projet a subi les arbitrages auxquels le Conseil administratif a dû procéder dans le cadre du PPI.

Le projet n'a pas été considéré comme totalement prioritaire. M. BUSCHBECK explique que le Conseil administratif a fait le choix de commencer par assainir le réseau du bassin versant, car il y a beaucoup de canalisations qui ne sont pas en séparatif.

Pour que l'approvisionnement en eau soit suffisant pour le nant, il faut qu'il soit alimenté en eau de pluie de qualité, raison pour laquelle il a été décidé de travailler d'abord sur le bassin versant (chemin des Grebattes, puis les différents chemins tout autour jusqu'à l'avenue de l'Ain).

M. BUSCHBECK rappelle qu'il y avait eu un incendie aux Libellules au début de l'été dernier et que cela avait posé des problèmes de pollution du nant des Grebattes. M. BUSCHBECK aimerait profiter de la rénovation du nant pour créer des espaces publics. Il mentionne la suppression du terrain de pétanque qui existait au niveau de la passerelle Nicolas-Bogueret et souligne que cet espace pourrait être revalorisé. Le projet n'est donc pas abandonné, mais repoussé à des horizons meilleurs.

Le Président (PLR) espérait que le retard pris était lié à une autre raison que le bassin versant. Il demande s'il y a un lien avec une autre DA - sécuriser Le Lignon - à l'étude de la commission.

Le Président (PLR) émet une piste, s'il n'est pas possible de faire passer les véhicules de sécurité par le haut, il serait faisable de les faire passer par le bas par une passerelle sur le nant des Grebattes. Cela a-t-il un lien avec le retard pris ?

M. BUSCHBECK répond qu'il n'y a aucun lien entre les deux projets. Il indique qu'il y aura très prochainement un retour auprès de la commission concernant la DA mentionnée, et qui sera sans doute abandonnée.

Des discussions concernant l'accès à l'arrière du Lignon sont actuellement en cours de finalisation avec le propriétaire de la Ferme du Lignon. L'objectif est de parvenir à une situation qui convienne à tous. Les négociations étant en cours, M. BUSCHBECK ne peut pas donner davantage de précisions, mais il souligne que cela se présente plutôt bien.

La parole n'étant plus demandée, le Président (PLR) clôt ce point de l'ordre du jour.